

THIAVILLE/Meurthe, le 05 Avril 1976

E N T R E - N O U S

= = = = =

AGRESSIVITE DE L'EAU D'ALIMENTATION. - La Direction de l'Action Sanitaire et Sociale communique que les analyses effectuées dans notre commune ont permis de mettre en évidence une agressivité de l'eau d'alimentation.

Cette agressivité entraîne dans l'eau la présence de plomb, anormalement élevée après passage dans des conduites en plomb.

Le réseau de distribution collectif ne comportant aucune conduite en plomb, cette information ne concerne donc que les usagers qui ont encore des branchements en plomb.

En conséquence, ces derniers sont avisés du risque encouru (intoxication par le plomb), aussi il leur est recommandé qu'après un séjour de l'eau plus ou moins prolongé dans leur conduite en plomb (une nuit par exemple) de vidanger ladite conduite en utilisant cette eau à d'autres usages que l'alimentation.

VACCINATIONS. - Monsieur le Docteur QUEUCHE nous communique les dates des prochaines vaccinations dans notre village:

- Mercredi 14 avril 1976 à 14 h 15:  
Variole ( I an - II ans - 2I ans )  
DT Polio, 1ère injection (apporter les urines)
- Mercredi 12 mai 1976 à 14 h 15:  
DT Polio, 2ème injection
- Mercredi 9 juin 1976 à 14 h 15:  
DT Polio, 3ème injection  
Rappels DT Polio de 1975, plus les rappels conseillés tous les 5 ans.
- La vaccination antipolio par voie buccale (sucre) des adultes (au-dessus de 18 ans) sera assurée aux 3 séances ci-dessus.
- La vaccination antivariolique n'aura lieu qu'à la 1ère séance. Il faut respecter un délai de 3 mois après le B.C.G. et de 1 mois après la vaccination DT Polio ou Tétracoq.
- Pour les enfants de plus de 14 mois non vaccinés contre la variole, adressez-vous à votre médecin traitant.
- Il est rappelé que la délivrance des certificats de vaccinations par la Mairie ne peut se faire que: pour les enfants vaccinés à la Mairie et éventuellement pour ceux munis de certificat de leur docteur ou de leur carnet de santé régulièrement tenu à jour.

BRIOCHES DE L'AMITIE. - L'Aide aux enfants infirmes mentaux de M. et Moselle renouvelle cette année l'opération " BRIOCHES " en vue d'aider au financement des Foyers à Vie pour orphelins handicapés arriérés profonds.

Cette opération aura lieu le Dimanche 25 avril prochain. Dans notre commune, le succès en sera assuré avec le concours des Présidents et des Membres du Foyer Rural et de l'Association Familiale.

A tous, par avance, MERCI.

.../...

IMPOTS LOCAUX.-

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Conformément à la loi du 18 Juillet 1974, article 4, I et II, codifiée sous l'article 1406 du Code Général des Impôts, les constructions nouvelles, reconstructions, additions de construction, démolitions et autres changements dans la consistance ou l'affectation des biens passibles de la taxe foncière sur les propriétés bâties doivent faire l'objet d'une déclaration à l'Administration fiscale.

Il en est de même pour tout changement affectant la nature de culture ou la consistance des biens passibles de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Cette déclaration doit être adressée:

- Au Bureau du Cadastre, rue Madame de VANNOZ, à NANCY, dans les 90 jours de l'achèvement définitif des travaux ou changements.

Les avis modèle N° 6662 A et les imprimés 6704 peuvent être demandés en Mairie.

COURSE CYCLISTE.- Prix des " Pavillons CLEMP "

Une course cycliste traversera notre village le dimanche 11 avril prochain aux heures ci-après:

- 15 h 40: venant de Lachapelle, se dirigeant vers Raon,
- 16 h 54: " de Raon, " Ste Barbe,
- 17 h 34: " de Lachapelle, " vers Raon,

où aura lieu l'arrivée.

Prendre toutes précautions utiles pour éviter les accidents.

ETAT - CIVIL.- Le 23 Mars 1976 est né à Raon-l'Étape Christian, premier enfant de Monsieur et Madame CLAIR, domiciliés 2, rue Pierre Pierron, à THIAVILLE/M; Félicitations.

A . B .

THIAVILLE/Meurthe, le 15 Avril 1976

E N T R E - N O U S  
= = = = =

LES DECISIONS DU CONSEIL.- Au cours de la réunion de vendredi dernier 9 Avril, les Conseillers ont décidé:

- de porter le salaire horaire des employés communaux à 9 francs à compter du 1er Avril 1976;
- de faire l'acquisition d'une machine à photocopier pour les besoins de la Mairie;
- de faire procéder au bitumage d'une première tranche de trottoirs au lotissement, soit environ 1 000 m<sup>2</sup>.  
Le devis présenté par l'Entreprise DEMENGE, d'Etival, s'élève à 23 F le m<sup>2</sup> plus 20 % de TVA;
- d'ouvrir les crédits dépassés de l'exercice 1975 suivant les données de Monsieur le Percepteur de Baccarat.

VOUS POUVEZ EN BOIRE.- Une analyse d'eau récente (avril 76) de l'eau recueillie aux captages des sources des Grands Fourchons et de la Fontaine Piton conclue: Eau très douce conforme aux normes bactériologiques et de potabilité chimique.

REMISE DE DIPLOME.- L'Inspection Académique des Vosges vient d'adresser en Mairie le BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES ( B.E.P. Mécanicien - Monteur ) décerné à DIDIER POIREL.  
Félicitations.

LA FAIM DANS LE MONDE.- La quête organisée dimanche dernier à la sortie de l'Eglise a rapporté la somme de 207,50 F.  
Merci pour vos dons généreux.

PROCHAIN MARIAGE.- Nous apprenons le prochain mariage, le 29 Mai à Thiaville/Meurthe, de Mademoiselle Renée VUILLAUME de Bellevue, avec Monsieur ERBACHER.

A TOUTES ET A TOUS :

J O Y E U S E S      P A Q U E S

A . B .

... / ...

THIAVILLE - LACHAPELLE INFORMATIONS

REPAS DES ANCIENS.-

- En 1973 et 1974, un goûter avait été offert à nos Aînés.
- Cette année, un repas complet a réuni le dimanche 4 Avril, en présence de Messieurs BIETRY et MARTIN, 43 Anciens de Thiaville/M et de Lachapelle autour d'une table aux mets savoureux et abondants. Tous ont passé un après-midi agréable dans une très bonne ambiance.
- Merci à nos Aînés d'être venus à ce repas, et, dès à présent, rendez-vous est pris pour 1977 où nous espérons que vous serez plus nombreux encore.

BAL DU MUGUET.-

- Il aura lieu le 1er Mai. Il est organisé, comme par le passé, au profit de l'Association Familiale. Le bénéfice réalisé est consacré aux Anciens.
  - Cette année il sera précédé, dès 19 h 30, par une soirée " omelette ".
  - Le menu est le suivant:
    - omelette aux champignons,
    - pommes chips,
    - salade,
    - fromage,
    - glace.
  - Prix : 20 F (entrée du bal comprise, boisson en plus).
  - Dès maintenant, hâtez-vous de réserver votre place auprès de Mr. Gilbert THOUVENIN à Thiaville/M (10 F à verser à l'inscription).
- Il n'y aura pas de place pour tous!